



A qui appartient la maison

Par **gradine**, le **05/05/2011** à **22:13**

Bonjour, mon mari a acheté une maison un an avant notre mariage (sous le régime de la communauté) chez le notaire elle est à son nom. Les traites de l'emprunt ont été payées avec notre compte joint sur lequel il y avait son salaire et le mien (à temps partiel 24h par semaine). Aujourd'hui elle est payée en totalité mais à qui appartient-elle ? Je vous remercie de bien vouloir m'éclairer sur ce point. Sincères salutations.

Par **mimi493**, le **05/05/2011** à **22:43**

Elle lui appartient à 100%
Si vous êtes mariée sous le régime d'une communauté, c'est la communauté qui a payé le prêt, donc il doit récompense à la communauté (en gros, il doit vous rembourser la moitié de ce que vous avez payé, réévalué par la valeur de la maison au moment de la liquidation de la communauté)